



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 14 AVRIL 2022

**DELIBERATION N° 018 - 04 – 2022 - Direction Générale Adjointe Cohésion Sociale
Direction Jeunesse / Service des Affaires Scolaires**

CLASSE DE DECOUVERTE – PARTICIPATION COMMUNALE

(La Commission Cohésion Sociale qui s'est réunie le 6 avril 2022 a émis un avis favorable)

Le Maire certifie :

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

28 AVR. 2022

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 Avril 2020.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents 28

Représentés 08

Excusés 1

Absents 2

Total des votes 36

Le Maire



L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Jeudi 14 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'échange de la Médiathèque Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN – Sylvie PAYET – Eric NIOBE – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Eric CARITCHY - Patrice ELLAMA – Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Jack TAVEL - Sabrina RAMIN - Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN – Fabienne BORNEO - Philippe LE CONSTANT – Jean Luc JULIE – Valérie DIJOUX

ONT DONNE PROCURATION : Fara ARMOUGOM à Patrice SELLY - Anrifadjati TOILIBOU à Jean François CATAN - Marie Sabine SAUTRON à Sarah SALAH – ALY – Christelle HOAREAU à Odile DAMOUR – Ruddy VOULAMA à Ridwane ISSA – Evelyne GLENAC à Patrice ELLAMA - Sophie AUDIFAX ép. LEBON à Vincent TERGEMINA - Patrick DALLEAU à Valérie DIJOUX –

ABSENT EXCUSE : Valentine SERRANO –

ABSENTS : Alicia HAYANO – Hans DIJOUX

Secrétaire de séance

Patrice BOULEVART

Le Président rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de sa politique éducative, la Ville de Saint-Benoît apporte une contribution financière aux diverses actions menées par l'ensemble des écoles du 1^{er} degré.

Ainsi, à l'occasion des classes de découverte ou des classes transplantées qui se tiennent soit en altitude (Dos d'Ane, le Brûlé ...), à la mer (La Saline ...), ou encore à l'étranger, les participations du Conseil Général, du Conseil Régional et de la CAF, sont complétées par une contribution de la Ville à hauteur de 9,00 € par nuitée et par enfant.

Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au Chapitre 011 – Article 6042.

Le Président propose à l'Assemblée, dans cette perspective, d'approuver la participation communale suivante :

| ECOLES | ETS D'ACCUEIL / PERIODE | MONTANT (EUROS) |
|--|---|-----------------|
| Ecole Elémentaire les Girofles (2 nuitées x 46 élèves x 9,00 €) | Séjour scolaire au Centre Jacques Tessier 13 rue des Murex 97434 LA SALINE LES BAINS Du 31 janvier au 02 février 2022 | 828,00 |
| Ecole Elémentaire les Girofles (2 nuitées x 37 élèves x 9,00 €) | Séjour scolaire au Centre Jacques Tessier 13 rue des Murex 97434 LA SALINE LES BAINS Du 30 mars au 1 ^{er} avril 2022 | 666,00 |
| Ecole Elémentaire les Girofles (1 nuitée x 24 élèves x 9,00 €) | Séjour scolaire à l'Observatoire Astronomique les Makes 18 rue Georges Bizet 97450 SAINT-LOUIS Du 19 au 20 avril 2022 | 216,00 |
| | TOTAL | 1 710,00 |

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,



Patrice SELLY